



**Le Président**

**Madame Christiane TAUBIRA  
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice  
13 Place Vendôme  
75001 PARIS**

Paris le 4 septembre 2014

PS/MP 2014-256

Madame la Garde des Sceaux,

Le projet de réforme des professions réglementées continue de susciter une grande inquiétude parmi les huissiers de justice et leurs 11.000 collaborateurs.

Les grandes lignes du projet telles que nous les connaissons ne sont pas acceptables en l'état pour notre profession, dont l'avenir risque d'être gravement remis en cause. Au travers de cette réforme, c'est toute l'architecture du service public de la Justice qui risque d'être irrémédiablement touchée, au détriment, au premier chef, des justiciables.

Comme vous le savez, notre profession est pourtant prête à se réformer, dans le même esprit que les débats sur la Justice du 21<sup>e</sup> siècle que vous avez initiés. Néanmoins, les huissiers de justice n'entendent pas faire l'objet d'une réforme sans qu'aient été créées les conditions d'une véritable concertation, avec l'ensemble des autorités impliquées, gage d'un dialogue constructif et serein.

Tel ne semble pas être le cas aujourd'hui, puisqu'aucun dialogue n'a été noué à ce jour avec le ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique.

C'est la raison pour laquelle j'ai l'honneur de vous informer que les huissiers de justice suspendront, à partir du 15 septembre et durant une semaine, dans un premier temps, les significations et citations pénales ainsi que la tenue de toutes les audiences pénales, sous la réserve que la concertation n'ait pu être engagée entre temps ou que celle-ci se révèle infructueuse.

Vous comprendrez que les huissiers de justice, officiers publics et ministériels, regrettent d'être contraints d'user de cette méthode hétérodoxe pour se faire entendre. Mais j'en prends la responsabilité avec les membres du Bureau national. Il s'agit avant tout d'exprimer une inquiétude légitime face à un projet qui pourrait engendrer des conséquences très préjudiciables pour notre profession.

Je vous prie de croire, Madame la Garde des Sceaux, en l'assurance de ma haute considération.

Patrick SANNINO